



France **gaz**
renouvelables

LES GAZ RENOUVELABLES : UNE CHANCE POUR LA FRANCE

Les propositions de France gaz renouvelables

Mot des présidents

“ **Les derniers mois de 2021 et le début de l'année 2022 illustrent parfaitement le rôle central des questions énergétiques dans la vie quotidienne des Français mais surtout dans la construction de notre avenir commun. Le choix de notre mix énergétique est clé tant pour des raisons économiques que de souveraineté. Il constitue surtout notre principal levier pour lutter contre le changement climatique.**

Comme elle s'y est engagée, la France doit impérativement accélérer la décarbonation de ce mix énergétique, en substituant au plus vite des énergies renouvelables aux énergies fossiles encore trop utilisées par les consommateurs. Il y a urgence à répondre de la manière globale et la plus rapide et efficace à cet immense défi qui se dresse devant nous.

Les gaz renouvelables, principalement issus de la méthanisation, possèdent tous les avantages pour participer activement à cette décarbonation du mix et à l'atteinte de la neutralité carbone.

- ❖ C'est une énergie décarbonée, stockable et substituable à tous les usages du gaz naturel fossile
- ❖ C'est une énergie souveraine produite par nos agriculteurs, dans nos territoires,
- ❖ C'est une énergie aux externalités positives multiples : issue de l'économie circulaire, c'est un facteur d'innovation, de croissance et d'emplois, tout en permettant une transformation durable de notre modèle agricole.

France Gaz renouvelables, association représentative de tous les acteurs de la filière, ouvre 5 chantiers et invite les décideurs d'aujourd'hui et de demain à se saisir de l'opportunité. Les gaz renouvelables sont une chance pour la France.

Vous trouverez ainsi dans ce document notre diagnostic et nos propositions pour concrétiser tout le potentiel d'une énergie indispensable à la réussite de notre transition écologique et énergétique. ”



Olivier Dager Jacques-Pierre Quaak

Co-Présidents

SOMMAIRE

1 **GAZ RENOUVELABLES** : L'ÉNERGIE AUX MULTIPLES ATOUTS

2 **5 CHANTIERS** POUR FAIRE DES GAZ RENOUVELABLES UNE CHANCE POUR LA FRANCE



GAZ RENOUVELABLES : L'ÉNERGIE AUX MULTIPLES ATOUTS



LA MÉTHANISATION,

PLUS QU'UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE, UNE ÉNERGIE DES TERRITOIRES QUI REPOND AUX ENJEUX DU PAYS

UNE TRANSFORMATION DU MODÈLE AGRICOLE FRANÇAIS

- ❖ Valorisation et diversification de la profession d'agriculteur
- ❖ Pratiques d'**agro-écologie**
- ❖ Renforcement de la durabilité des systèmes agricoles

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE ISSUE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ❖ Une énergie qui réduit fortement les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux énergies fossiles
- ❖ Une production intégrée dans l'**économie circulaire**
- ❖ Des atouts environnementaux multiples : production de digestat en remplacement des engrais chimiques, préservation de la qualité de l'eau et des sols

UNE ÉNERGIE SOUVERAINE, PRODUIT DE NOS TERRITOIRES

- ❖ Un pilier de l'**indépendance énergétique** de demain
- ❖ Circuits courts et production locale
- ❖ Répartition sur l'ensemble du territoire
- ❖ Soutien au réseau électrique

UNE FILIÈRE CREATRICE D'EMPLOIS ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ❖ Pérennisation des exploitations agricoles.
- ❖ **Création d'emplois** non délocalisables dans des bassins peu dynamiques
- ❖ Amélioration de la balance commerciale (baisse des importations (engrais industriels et gaz fossile)
- ❖ Innovation permanente

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

ISSUE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA METHANISATION, FILIERE DE VALORISATION DES DECHETS

La méthanisation s'inscrit dans une **logique d'économie circulaire**, valorisant les matières organiques (déchets agricoles, agroalimentaires, municipaux, etc.) pour créer du biogaz, un gaz renouvelable ainsi que du digestat, un fertilisant, qui remplace les engrais chimiques.

La méthanisation offre ainsi un nouveau débouché aux déchets :



- ❖ A l'horizon 2025, la généralisation du tri à la source des déchets organiques va provoquer un besoin fort en termes de filière de valorisation : leur élimination, suite à leur tri à la source, par les filières classiques (enfouissement, incinération) sera un non-sens économique et écologique.
- ❖ 86 Mt par an de biodéchets à valoriser, dont seulement 45 % actuellement collectés.



La méthanisation constitue la solution idéale au sein de chaque territoire, pour gérer efficacement et écologiquement les déchets, tout en générant de l'énergie renouvelable et locale.

UNE ÉNERGIE DÉCARBONNÉE

ISSUE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LE GAZ RENOUVELABLE : UNE ENERGIE RENOUVELABLE DECARBONNEE

10x
moins
de GES
que le gaz
fossile

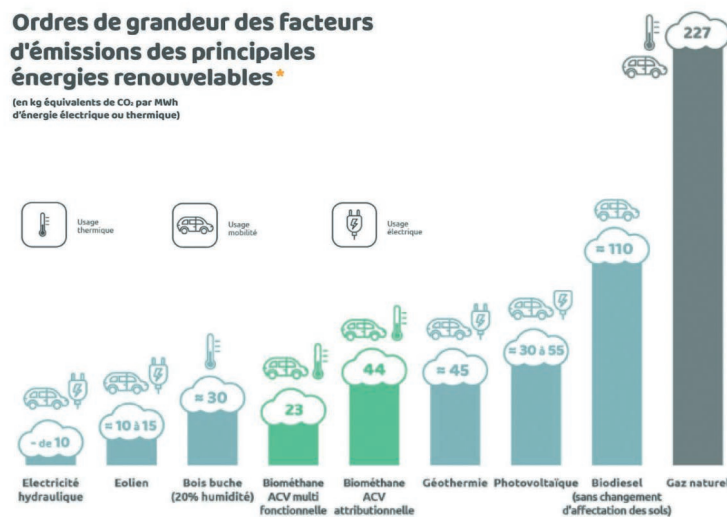
Un niveau
d'émission
comparable
aux ENR
électriques

❖ Le biométhane, substituable dans tous ses usages au gaz naturel fossile, **produit 10 fois moins de gaz à effet de serre** que celui-ci selon l'analyse en cycle de vie complet réalisé en 2017 (23,4 g CO₂eq/kWh).

❖ Si la production de biométhane émet des gaz à effet de serre lors des étapes de méthanisation, elle évite aussi des émissions. Par exemple, celles aux champs des matières non-méthanisées (fumiers, lisiers, etc.), ou encore celles liées à la production d'engrais industriels. Ces émissions évitées ne sont pas prises en compte dans la base carbone de l'ADEME (44g ➔ 23g avec CO₂ évité).

Ordres de grandeur des facteurs d'émissions des principales énergies renouvelables*

(en kg équivalents de CO₂ par MWh
d'énergie électrique ou thermique)



* Source : Base Carbone® et étude ENEA Consulting-Quantis

A savoir

Le biométhane a un contenu carbone (23g CO₂eq/KWh) inférieur au photovoltaïque (30-55g CO₂eq/KWh) et proche de l'éolien (10-15 30-55g CO₂eq/KWh).

Potentiel total de réduction d'émissions de 37,5 Mt CO₂ soit 90% des émissions du secteur de l'énergie ou 42% des émissions du secteur agricole (étude ACV INRAE Institut).

UNE ÉNERGIE SOUVERAINE, PRODUITE AU COEUR DE NOS TERRITOIRES

LES GAZ RENOUVELABLES SONT PRODUITS EN FRANCE, PRINCIPALEMENT PAR NOS AGRICULTEURS

La filière des gaz renouvelables s'est constituée autour d'un écosystème d'entreprises, de collectivités et de compétences ancrées au cœur de nos territoires.

La structuration de la filière permet de sécuriser toutes les étapes du processus : de la conception des projets, en passant par la réalisation des sites, la production puis la valorisation du gaz.

Cette montée en puissance a permis à la filière de se standardiser, tout en conservant une taille raisonnée, avec des unités locales adaptées à leur territoire.

“ **Choisir les gaz renouvelables, c'est renforcer la souveraineté énergétique de la France et réduire sa dépendance aux énergies fossiles.** ”

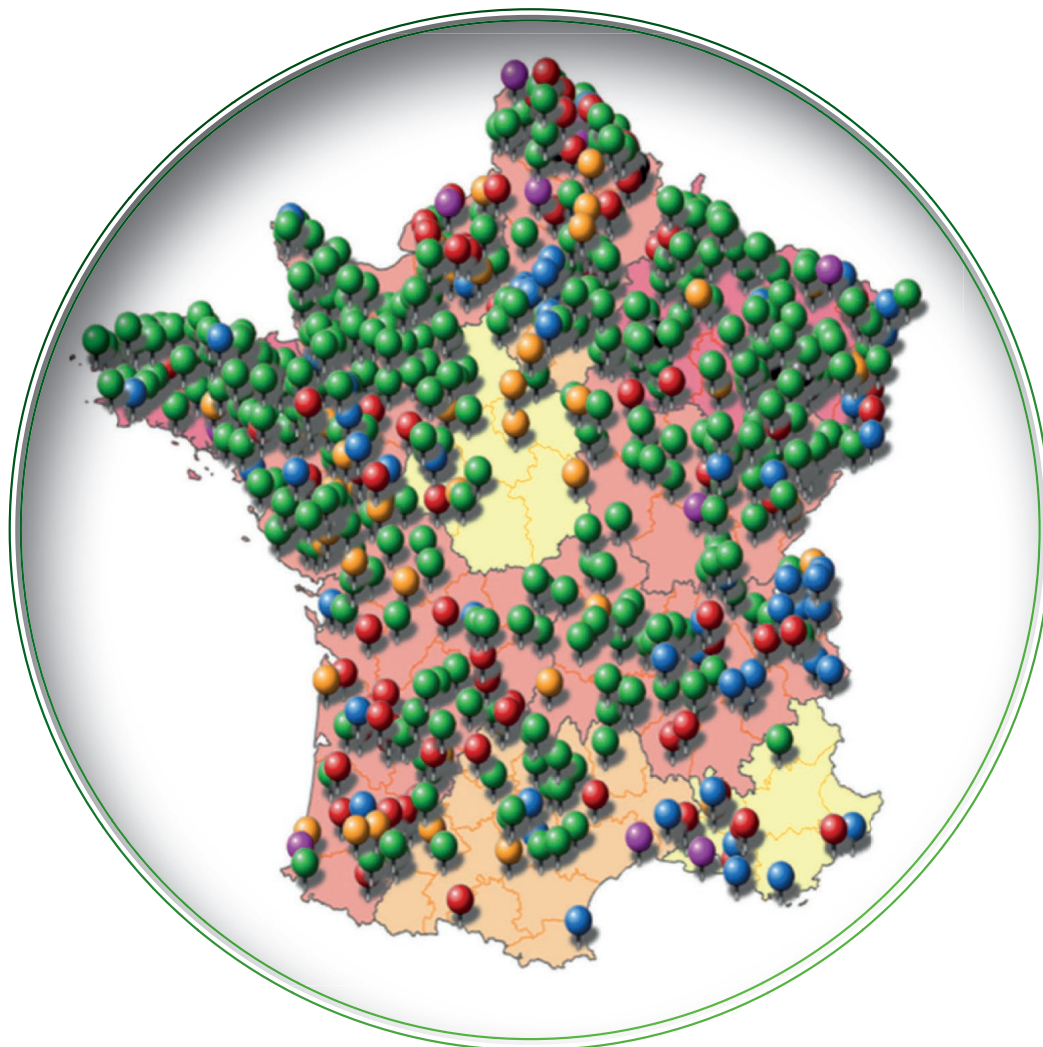
L'ÉNERGIE DES TERRITOIRES

Les gaz renouvelables sont disponibles sur l'ensemble du territoire, notamment en zones rurales. Ils favorisent les circuits courts : les intrants sont collectés à proximité des méthaniseurs.

Les gaz renouvelables se substituent à tous les usages du gaz naturel fossile (mobilité, combustion, production d'électricité renouvelable). Ils sont injectés dans les réseaux existants propriétés de nos collectivités territoriales.

Ces productions modulables répondent aux besoins des territoires.

“ **Les gaz renouvelables sont produits localement. C'est un atout de nos territoires qu'il faut valoriser.** ”



Source : Sinoe, ADEME

365

*sites de production
biométhane injecté*

1 000

*sites en cogénération
(électricité renouvelable)*

80 %

*des sites détenus par
des agriculteurs*

Liste des unités de méthanisation

- A la ferme
- Centralisée
- Industrielle
- STEP
- Déchets ménagers et assimilés
- Autre

UNE FILIÈRE QUI CRÉE DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

- Plus de **500 entreprises** sont liées à la construction, l'exploitation et la maintenance des unités de méthanisation en France. Parmi elles, des développeurs-opérateurs renforcent le tissu industriel français au service de la transition écologique.
- Près de **7000 emplois directs et indirect** sont générées par la méthanisation, le plus souvent dans des bassins d'emplois peu dynamiques. Ce sont des emplois non délocalisables et centrés sur de nouvelles compétences.
 - Cette filière vient consolider l'activité historique gazière française (infrastructures et filière professionnels du gaz) mais aussi les milliers d'exploitations agricoles engagées.
- Chaque projet concentre des investissements de plusieurs millions d'euros au cœur des territoires.
-  ➤ **90 % de la valeur ajoutée des projets de méthanisation est française**, seulement 10 % d'importation.

 **Objectifs : 30 000 emplois
à la fin du prochain
quinquennat (2027)**

Source : Etude Transitions : « Étude d'impact de la filière biogaz sur l'emploi en France de 2018 à 2030 »
https://projet-methanisation.grdf.fr/cms-assets/2021/08/Etude-impact_Emplois-biogaz.pdf

SER - Évaluation et analyse de la contribution des énergies renouvelables à l'économie de la France et de ses territoires - Rapport

Chaque unité
de méthanisation
permet de créer
1 à 3 emplois

Entre 17 500
et 53 000
à l'horizon 2030
selon les
scénarios

Ces emplois
sont non-
délocalisables et
majoritairement
situés en zones
rurales



Soutien aux projets

- Définition de stratégie énergie-climat locales

UNE FILIÈRE QUI INNOVE

DES TECHNOLOGIES INNOVANTES DE GAZ RENOUVELABLES, PRÊTES A SE DEPLOYER DANS LES TERRITOIRES

La **méthanation** permet de convertir l'hydrogène renouvelable en gaz injectable et utilisable au même titre que le biométhane. Par son intégration possible aux unités de méthanisation, elle s'inscrit dans la continuité du développement des gaz renouvelables dans les territoires. La méthanation permet de doubler la production d'énergie à l'issue du processus et de réduire le CO₂ du processus de production.

La **pyrogazéification** s'inscrit dans la hiérarchie de traitement des déchets et permet de valoriser des déchets résiduels secs, non fermentescibles, offrant une alternative plus satisfaisante que l'enfouissement ou l'incinération par la production des gaz bas-carbone et renouvelables.

La **gazéification hydrothermale** permet de convertir des effluents liquides en gaz renouvelables et de récupérer des sels minéraux pouvant être transformés en fertilisants pour l'agriculture. Elle s'inscrit comme un complément de la méthanisation pour s'adapter à toutes les situations de territoire.

Ces nouvelles
technologies
permettent
de valoriser des
intrants organiques
peu valorisés
à date

Les acteurs français sont engagés
au développement de ces technologies
qui sont prêtes à être déployées à grande
échelle dans les prochaines années



LA FILIÈRE ACCOMPAGNE

LA TRANSFORMATION DU MODÈLE AGRICOLE FRANÇAIS

UNE ÉNERGIE PAR ET POUR LES AGRICULTEURS

Pérennisation des exploitations agricoles : les activités principales (production végétale et/ou animale) des agriculteurs sont soumises à de fortes fluctuations. La production parallèle de gaz renouvelables apporte à ces exploitants des **revenus complémentaires stables**, tout au long de l'année. Cet apport diversifié de revenus permet de **pérenniser leurs activités agricoles et de créer des unités économiques robustes, rentables et transmissibles**. Cela est particulièrement déterminant puisque près de la moitié des exploitations françaises doivent être transmises dans la prochaine décennie.



Revalorisation du métier et des compétences : le développement de la méthanisation contribue à **l'attractivité du métier d'agriculteur, en le diversifiant**, permettant d'attirer de nouveaux agriculteurs, véritables « entrepreneurs du vivant ». Les agriculteurs-méthaniseurs maîtrisent plusieurs domaines d'expertise et d'équipements liés à l'ingénierie, la biologie, l'agronomie ou encore l'analyse de données en plus des activités agricoles classiques.



TEMOIGNAGE

« Le méthaniseur fait que mon exploitation est devenue rentable. Bien sûr, c'est un autre métier que celui d'agriculteur, qui nous oblige à une très grande rigueur 365 jours par an. Mais c'est excitant ! »

Matthieu Imbault, agriculteur-méthaniseur (91) dans Le Monde du 5 octobre 2021

BIEN PLUS QU'UNE ÉNERGIE, LE BIOMETHANE OFFRE DE NOMBREUX BENEFICES PAR ET POUR LES AGRICULTEURS

Transition agro-écologique : le développement d'une activité de méthanisation amène des **changements importants de pratiques, avec de nouvelles méthodes innovantes, plus écologiques et bénéfiques :**

- Production d'un digestat qui se substitue aux engrais fossiles et chimiques, encore trop consommés (73% de l'azote consommé et épandu en France), avec un effet bénéfique sur les sols (40% des sols français étant déficitaires en matière organique).
- Diversification des assolements.
- Développement de cultures intermédiaires, tout au long de l'année, ce qui permet une meilleure couverture des sols, la réduction de l'érosion, l'augmentation de la teneur en carbone, etc.
- Développement de la recherche agronomique.



Utilisation de CIVE dans la rotation des cultures

CIVE = Culture intermédiaire à valorisation énergétique. Il s'agit de cultures positionnées entre deux cultures principales.

- ❖ Utilisées pour couvrir les sols et conserver des sols avec de bonnes teneurs en carbone, etc.
- ❖ Ainsi, ce ne sont pas les cultures alimentaires qui sont utilisées comme intrants dans le cadre de la méthanisation.

Rappel : la France limite à 15% l'utilisation des cultures principales dans la part des intrants utilisés par le méthaniseur

UNE FILIÈRE MATURE QUI DEVANCE SES OBJECTIFS

CHIFFRES DE LA FILIÈRE EN DECEMBRE 2021

365
sites

raccordés en
injection pour
6,2 TWh/an

Près de
1000
sites

en cogénération
pour 220 MWe
installés

26 TWh

de capacités
déjà réservées dont
10 TWh de projets ayant
déjà une demande
d'autorisation ICPE
pour de l'injection

RAPPEL DES OBJECTIFS FIXÉS PAR L'ETAT

PPE actuelle :

En 2023 :

6 TWh/an en injection

En 2028 :

14 à 22 TWh/an en injection et
340 à 410 MWe en cogénération
7% de la consommation en 2028

Objectif d'au moins **10%** de biométhane
dans la part totale de gaz consommé en 2030
(objectifs LTECV + Loi Energie-Climat)

 **La filière a dépassé au 31 décembre l'objectif de
raccordement de 6TWh prévu par la PPE pour 2023.**



5 CHANTIERS POUR FAIRE DES GAZ RENOUVELABLES UNE CHANCE POUR LA FRANCE

CHANTIER N°1 : RELEVER L'AMBITION GAZ RENOUVELABLE

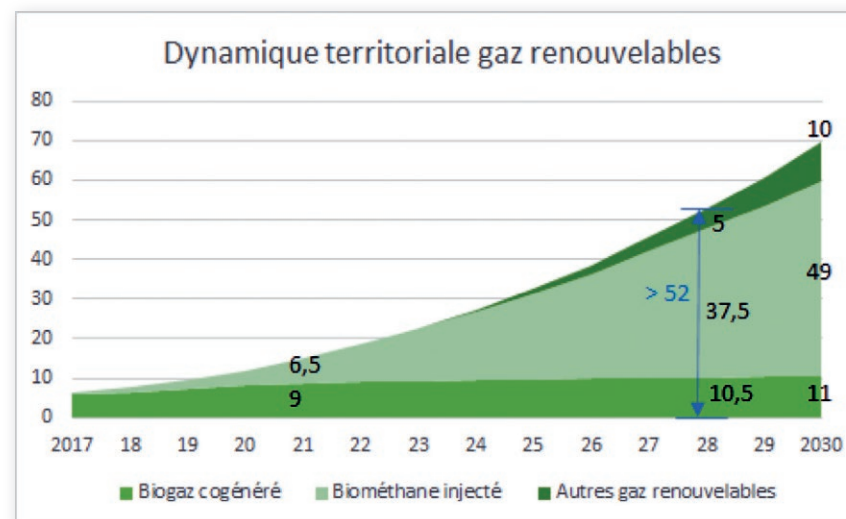
CONSTAT

- ▶▶ L'objectif de 10 % de gaz renouvelable en 2030 voté en 2016 a été ramené à 7 % par la PPE de 2020 pour des considérations budgétaires.
- ▶▶ La filière est pourtant la seule à dépasser les objectifs fixés par la PPE : elle peut atteindre rapidement les volumes prévus initialement pour 2028 et contribuer activement à l'accélération des objectifs de décarbonation 2030.
- ▶▶ Les scénarios de biomasse mobilisable pour la méthanisation, évalués par les études 2021 de l'ADEME, de NegaWatt et de France Stratégie, confirment la disponibilité, en adéquation avec les tendances de production agricole, pour atteindre des objectifs ambitieux.
- ▶▶ **RAPPEL** : La méthanisation n'entre ainsi pas en concurrence avec la production alimentaire, dont elle est parfaitement complémentaire (consensus sur la limite de 15% de cultures dédiées utilisables).

NOS PROPOSITIONS

- ❖ Réviser l'ambition nationale dans le cadre de la loi de programmation préalable à la SNBC et la PPE pour viser au moins 2/3 de gaz renouvelable dans la consommation finale à horizon 2040*.
- ❖ Fixer des objectifs ambitieux de développement des gaz renouvelables dans la future PPE pour dépasser 52 TWh dès 2028 (dont production cogénération).

FGR soutient un scénario aligné sur les ambitions exprimées par les Régions (SRADDET) :



85% du gaz renouvelable sera d'origine agricole en 2030

* Consommation finale estimée à 280-300TWh/an

CHANTIER N°2 : PERMETTRE A LA FILIERE D'ATTEINDRE TOUT SON POTENTIEL EN POURSUIVANT SON DEVELOPPEMENT

CONSTAT

- ▶▶ *Baisse de tarif brutale supérieure à 10% opérée en novembre 2020 et limitation du tarif aux petites installations qui risquent de créer un trou d'air dommageable à la structuration de la filière française.*
- ▶▶ *La réforme de l'arrêté ICPE, le socle commun sur les matières fertilisants et la certification de durabilité RED II engendrent des surcoûts importants non pris en compte dans la baisse du tarif.*
- ▶▶ *La filière est engagée pour améliorer la compétitivité future du biométhane. La poursuite d'une dynamique suffisante est nécessaire pour atteindre des économies d'échelle et poursuivre la baisse des coûts.*
- ▶▶ *La mobilité lourde au BioGNV est une solution plébiscitée pour la décarbonation des transports, elle nécessite des productions locales nombreuses.*

NOS PROPOSITIONS

- ❖ **A minima, maintenir l'enveloppe de soutien public actuelle (cogénération pour l'électricité renouvelable et injection pour le gaz renouvelable).**
- ❖ **Stabiliser une trajectoire tarifaire viable pour les nouveaux projets, en tenant compte des coûts induits par les évolutions réglementaires.**
- ❖ **Mettre en place rapidement le mécanisme de Certificats de Production de Biogaz et en suivre les effets.**

CHANTIER N°3 : UN CADRE REGLEMENTAIRE ADAPTÉ ET STABILISÉ

CONSTAT

- ▶▶ *De nombreux textes structurants se succèdent pour encadrer la filière ces dernières années, parfois de manière contradictoire (Loi Énergie - Climat, Loi Climat Résilience, Loi Mobilité, PPE, RE 2020, RED II, ...).*
- ▶▶ *Cette instabilité ne donne pas de visibilité à la filière et empêche les acteurs (porteurs de projets, investisseurs, bureaux d'études...) de se projeter à moyen et long termes.*
- ▶▶ *Cette instabilité réglementaire va freiner la croissance de la filière. Un développement serein de la filière est nécessaire.*

NOS PROPOSITIONS

- **Reconnaître l'intérêt des gaz renouvelables dans les plans énergétiques et climatiques, notamment la SNBC et PPE.**
- **Renforcer la cohérence de la politique de soutien aux gaz renouvelables entre tous les acteurs concernés (ministères, services déconcentrés, ADEME, etc.)**
- **Maintenir un cadre réglementaire stable sur des périodes d'au moins 5 ans pour donner de la visibilité aux acteurs et éviter les à coups de développement.**

CHANTIER N°4 : FACILITER L'ACCEPTABILITE DES PROJETS LOCAUX

CONSTAT

- ▶▶ *Les projets de méthanisation sont des projets locaux qui apportent des bénéfices multiples au-delà de la production d'énergie (traitement des déchets, bénéfices agronomiques et environnementaux, emplois, ...)*
- ▶▶ *L'obligation légale de collecte et de traitement des biodéchets offre une ressource supplémentaire valorisable en méthanisation.*
- ▶▶ *La filière s'engage fortement sur ces questions d'acceptabilité, via la signature de chartes régionales de dialogue et concertation, un contrat de progrès méthanisation pour améliorer les pratiques de la filière, etc.*
- ▶▶ *Des difficultés quant à l'acceptabilité des projets existent et freinent la croissance de la filière, en premier lieu par un manque d'information et de concertation.*
- ▶▶ *Il est important que le développement de sites de méthanisation se fasse en concertation avec toutes les parties prenantes, en particulier les collectivités territoriales, dont les compétences et la proximité en font les acteurs centraux pour traiter ce sujet.*

NOS PROPOSITIONS

- ❖ **Renforcer l'information des élus locaux et parties prenantes sur les projets de méthanisation, notamment en appliquant les outils prévus pour les projets électriques.**
- ❖ **Développer l'implication des élus du territoire dans la concertation sur des schémas territoriaux d'injection.**
- ❖ **Permettre aux territoires porteurs de projets de bénéficier de retombées directes :**
 - Accélérer la mise en place de l'accès gratuit aux collectivités pour les garanties d'origine du biométhane produit sur leurs territoires.
 - Accès à l'énergie renouvelable pour les habitants.
 - Obligation progressive de consommation de gaz renouvelable pour les bâtiments publics.
- ❖ **Réduire les délais de décisions en cas de recours pour ne pas enliser les projets.**

CHANTIER N°5 : INVESTIR DANS LES INNOVATIONS DE LA FILIÈRE ET LES NOUVEAUX GAZ RENOUVELABLES

CONSTAT

- ▶▶ *La méthanisation est actuellement la seule technologie de production gaz renouvelable déployée à l'échelle nationale.*
- ▶▶ *Les acteurs français développent les nouvelles technologies innovantes de production de gaz renouvelables : la méthanation, la pyrogazéification et la gazéification hydrothermale pour atteindre le 100% gaz vert en 2050*
- ▶▶ *Les territoires et notamment les collectivités sont en attente du cadre de soutien pour ces solutions qui répondent à leur problématique concrètes de traitement des effluents et des déchets résiduels, en alternative à l'enfouissement et l'incinération.*

NOS PROPOSITIONS

- ❖ **Mettre en œuvre le plus rapidement possible les appels à projet « filières biogaz innovantes » prévues dans la loi énergie-climat et étendre le dispositif de soutien à d'autres filières de production renouvelable.**
- ❖ **Reconnaitre ces filières au même titre que les autres filières performantes de valorisation de déchets (dont exonération de TGAP).**

- GLOSSAIRE -

La **MÉTHANISATION** consiste à placer de la matière organique en présence de micro-organismes en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène (réaction en milieu anaérobie). Il se produit alors une transformation dans laquelle une partie de cette matière organique devient un gaz énergétique : le biogaz.

Le **BIOGAZ** est un des produits de la méthanisation avec le digestat. C'est un gaz qui contient principalement du méthane combustible (CH₄) et du dioxyde de carbone (CO₂).

Le **DIGESTAT** contient en proportions variables de la matière organique, des matières minérales (dont des nutriments) et de l'eau. Le digestat en sortie de méthanisation contient toutes les matières qui n'ont pas été transformées en biogaz, c'est-à-dire la totalité des éléments minéraux et de l'eau, ainsi que la fraction la moins rapidement biodégradable de la matière organique.

Le **BIOMÉTHANE** est un gaz parfaitement substituable au gaz fossile, issu de l'épuration du biogaz, qui consiste à retirer le CO₂ via un traitement chimique.

Les **CULTURES INTERMÉDIAIRES** sont des cultures semées entre deux cultures dites principales. Elles remplissent plusieurs rôles agronomiques et font l'objet de différentes dénominations qui dépendent de l'usage attendu : CIPAN ("cultures intermédiaires piège à nitrate"), couverts végétaux, intercultures, cultures dérobées, CIMS ("cultures intermédiaires multiservices"). Elles forment une partie des intrants insérés dans les méthaniseurs, limitée à 15 % de la totalité de l'approvisionnement.

- POUR ALLER PLUS LOIN -

La filière méthanisation a créé « Infometha » le premier site d'information collaboratif sur la méthanisation et ses effets.

Ce site est enrichi régulièrement par des experts scientifiques, pour apporter toutes les données à jour et ce pour tous les niveaux, du citoyen qui entend pour la première fois parler de méthanisation aux experts du sujet.

A découvrir sur <https://www.infometha.org>

BIENVENUE SUR INFOMETHA

Ce site d'information collaboratif vise à rassembler les connaissances scientifiques à jour sur la méthanisation et ses effets.

LA MÉTHANISATION A DES EFFETS...





- A PROPOS -

Créée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, Biogaz vallée®, Coénove, les Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, le Club Biogaz ATEE, Eiffel gaz vert, la FNCCR, France biométhane, GRDF, GRTgaz, Storengy, Swen Capital Partners et Terega.

Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz renouvelables dans le mix énergétique français. Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique.

CONTACTS :

Cécile Fredericq, déléguée générale
cecile.fredericq@gazrenouvelables.fr

●
Arnaud Bousquet, secrétaire général
arnaud.bousquet@gazrenouvelables.fr

Pour en savoir plus :

www.gazrenouvelables.fr

 @GazRenouvFrance

